

MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés

**Association touristique régionale
Manicouagan**

États financiers
Au 31 mars 2019

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

MALLETTE

Mallette S.E.N.C.R.L.

229 boulevard La Salle
Barré-Comeau QC G4Z 1S7
Téléphone 418 296-9651
Télécopie 418 296-8454
Courriel info.bcomo@mallette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Association touristique régionale Manicouagan,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE MANICOUAGAN** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations obtenues à la date du présent rapport se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité des activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Baie-Comeau, Canada
Le 25 juin 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A117482

Association touristique régionale Manicouagan

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

PRODUITS

Subventions de fonctionnement - Ministère du Tourisme	640 680 \$	437 625 \$
Secteur public (annexe A)	94 043	83 119
Secteur privé (annexe B)	882 568	1 121 491
Taxe sur l'hébergement (annexe C)	919 511	639 945

2 536 802 2 282 180

CHARGES

Salaires et charges sociales	552 729	449 392
Assurances	5 336	4 582
Contribution AITQ	139 930	127 120
Cotisations nationales	39 984	40 325
Créances douteuses	610	-
Crédit marketing	87 906	90 031
Entretien du local	5 408	6 096
Entretien et réparations	10 784	6 735
Événements et colloques	38 836	6 444
Fournitures de bureau et papeterie	20 495	22 071
Frais de projets - EPRT	227 111	-
Frais de séjour et déplacements	168 758	106 142
Honoraires de consultants	2 000	24 921
Location d'équipement	17 287	15 978
Loyer	29 325	25 537
Partenariats - autres	62 649	23 450
Publicité et promotion	910 687	1 143 953
Services professionnels	181 113	145 733
Taxes et permis	693	1 245
Taxes sur l'hébergement - Frais de gestion du Ministère du revenu	(512)	11 769
Télécommunications	6 072	10 947
Intérêts et frais bancaires	2 105	1 738
Amortissement des immobilisations corporelles	5 758	5 885

2 515 064 2 270 094

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

21 738 12 086

AUTRE ÉLÉMENT

Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	(4 096)
---	---	---------

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

21 738 \$ 7 990 \$

Association touristique régionale Manicouagan

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

	Investi en immo- bilisations corporelles et actifs incorporels	Non affecté	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice	21 250 \$	100 282 \$	121 532 \$	113 542 \$
Excédent des produits sur les charges	(5 758)	27 496	21 738	7 990
Investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels	19 872	(19 872)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	35 364 \$	107 906 \$	143 270 \$	121 532 \$

Association touristique régionale Manicouagan

BILAN

Au 31 mars

2019

2018

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	1 104 710 \$	1 272 489 \$
Créances (note 3)	308 090	309 749
Subventions à recevoir	363 161	140 643
Frais payés d'avance	107 068	17 590

1 883 029 1 740 471

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

15 592 21 250

ACTIF INCORPOREL (note 5)

19 773 -

1 918 394 \$ 1 761 721 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 7)	364 907 \$	426 780 \$
Revenus perçus d'avance (note 8)	272 270	237 056
Apport reporté (note 9)	274 434	126 207
Taxe sur l'hébergement perçue d'avance (note 10)	863 513	850 146

1 775 124 1 640 189

ACTIF NET


Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	35 364	21 250
Non affecté	107 906	100 282

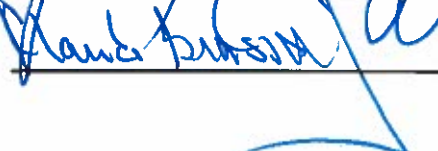
143 270 121 532

1 918 394 \$ 1 761 721 \$

ENGAGEMENT (note 11)

Pour le conseil d'administration :

 administrateur

 administrateur

Association touristique régionale Manicouagan

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	21 738 \$	7 990 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 758	5 885
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	4 096
	<u>27 496</u>	<u>17 971</u>
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	<u>(175 403)</u>	<u>260 081</u>
	<u>(147 907)</u>	<u>278 052</u>

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(99)	(11 403)
Acquisition d'un actif incorporel	(19 773)	-
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	3 628
	<u>(19 872)</u>	<u>(7 775)</u>

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	(167 779)	270 277
ENCAISSE, début de l'exercice	<u>1 272 489</u>	<u>1 002 212</u>
ENCAISSE, fin de l'exercice	<u>1 104 710 \$</u>	<u>1 272 489 \$</u>

Association touristique régionale Manicouagan

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de promouvoir le développement touristique dans la région Manicouagan. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits du secteur privé sont comptabilisés lorsque les services sont rendus, excluant les cotisations des membres.

Les produits de cotisations des membres sont comptabilisés au prorata de l'exercice auquel ils se rapportent.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Association touristique régionale Manicouagan

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Équipement informatique	30 %
Équipement technique	20 %
Kiosque	20 %

Actif incorporel

L'actif incorporel, consistant en une base de données en développement, est comptabilisé au coût.

L'actif incorporel n'est pas amorti puisqu'il est en cours de développement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

	2019	2018
Comptes clients		
Non liés	215 935 \$	213 958 \$
ATRD	27 230	36 622
Taxes à la consommation	-	749
Taxes sur l'hébergement	64 925	58 420
	308 090 \$	309 749 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	142 938 \$	132 284 \$	10 654 \$	15 078 \$
Équipement technique	19 849	17 364	2 485	3 106
Kiosque	82 498	80 045	2 453	3 066
	245 285 \$	229 693 \$	15 592 \$	21 250 \$

Association touristique régionale Manicouagan

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

5. ACTIF INCORPOREL

			2019	2018
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Base de données	19 773 \$	- \$	19 773 \$	- \$

Aucun amortissement n'a été comptabilisé en charge pour l'actif incorporel puisqu'il s'agit d'un projet en cours de développement par une firme de consultant. Ce projet devrait être finalisé au cours de l'exercice 2019-2020.

6. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une facilité de crédit d'un montant autorisé de 39 000 \$, portant intérêt au taux de 8,20 %.

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2019	2018
Comptes fournisseurs		
Non liés	292 555 \$	286 878 \$
ATRD	18 119	87 343
Salaires et vacances courus	37 255	41 003
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	16 512	11 556
Taxes à la consommation	466	-
	364 907 \$	426 780 \$

8. REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	2019	2018
Cotisations des membres	89 561 \$	90 157 \$
Contributions	182 709	146 899
	272 270 \$	237 056 \$

Association touristique régionale Manicouagan

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

9. APPORT REPORTÉ

L'apport reporté représente des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Cet apport provient de l'entente de partenariat régional en tourisme.

Les variations survenues dans le solde de l'apport reporté sont les suivantes :

	2019	2018
SOLDE, début de l'exercice	126 207 \$	29 914 \$
Montant comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(113 555)	-
Montant reçus au cours de l'exercice	261 782	96 293
	274 434 \$	126 207 \$

10. TAXE SUR L'HÉBERGEMENT PERÇUE D'AVANCE

	Solde, début de l'exercice	Transfert de fonds	Utilisation de fonds	Perception	Solde, fin de l'exercice
Fonds marketing	345 403 \$	34 139 \$	379 542 \$	419 840 \$	419 840 \$
Fonds de développement	197 868	(116 261)	51 108	118 942	149 441
Fonds accueil	42 373	(2 211)	40 163	44 428	44 427
Fonds EPRT	165 816	80 244	113 555	-	132 504
Fonds crédit marketing	73 048	-	119 850	133 283	86 481
Fonds pourvoies	25 638	4 089	28 716	29 809	30 820
	850 146 \$	- \$	732 934 \$	746 302 \$	863 513 \$

Association touristique régionale Manicouagan

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

11. ENGAGEMENT

Bail

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en décembre 2020 pour la location de bureaux. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 51 319 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2020 -	29 325 \$
2021 -	21 994 \$

L'Organisme a une option de renouvellement d'un an à la fin du bail.

12. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

L'Organisme est lié à un autre organisme (ATRD) en raison du fait qu'ils ont une direction commune ayant une influence notable sur celui-ci.

Au cours de l'exercice, l'Organisme a comptabilisé des revenus de contribution de l'ATRD pour un montant de 110 669 \$ (2018 - 76 504 \$).

De plus, l'Organisme a engagé des charges de 137 622 \$ (2018 - 161 434 \$) auprès de l'ATRD pour des dépenses de salaires et charges sociales, publicité et promotion, télécommunication, abonnement et fournitures de bureau et papeterie.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances et subventions à recevoir.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à sa facilité de crédit et à ses dettes de fonctionnement.

14. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Association touristique régionale Manicouagan

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

A - SECTEUR PUBLIC

Subventions provinciales	20 046 \$	27 877 \$
Subventions fédérales	28 740	39 002
Subventions - gouvernance régionale	45 257	16 240
	94 043 \$	83 119 \$

B - SECTEUR PRIVÉ

Cotisations des membres	123 679 \$	120 542 \$
Contributions du milieu	751 009	1 000 427
Revenus d'intérêts	7 880	522
	882 568 \$	1 121 491 \$

C - TAXE SUR L'HÉBERGEMENT

Utilisations de l'année courante	619 892	458 683
Frais de gestion - ATRM	46 644	42 373
Contribution AITQ	139 932	127 120
Participation EPRT	113 555	-
Frais de gestion du ministère du Revenu	(512)	11 769
	919 511	639 945

D - RÉSULTATS PAR PROJET

	Revenus	Dépenses	Excédent (insuffisance)
Administration	636 887 \$	406 523 \$	230 364 \$
Québec Maritime - cotisations	3 218	28 446	(25 229)
ATR Côte-Nord	204	4 218	(4 014)
Réseau d'accueil	208 819	270 742	(61 923)
Marketing - communications	160 901	392 716	(231 816)
Recherche et développement	-	14 284	(14 284)
Développement - structuration	102 143	82 557	19 586
Marketing incluant taxes sur l'hébergement	1 424 630	1 315 578	109 054
	2 536 802 \$	2 515 064 \$	21 738 \$